

Suite à la convocation en date du 27 mars 2025, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL DE LAMBALLE s'est réuni le vendredi 4 avril 2025 à 18 h 00 à la salle Aubère de Lamballe Terre et Mer, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras

Etaient présents :

Pour la Région Bretagne : Philippe HERCOUET, Stéphane DE SALLIER DUPIN

Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Didier YON, Solenn MESLAY

Pour Lamballe Terre et Mer : Pierre LESNARD, Thierry ANDRIEUX / Jean-Luc GOUYETTE

Pour la Ville de Lamballe Armor : Fabien VITEL, , Thierry GAUVRIT,

Etaient absents :

Pour la Région Bretagne : Adeline YON-BERTHELOT

Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Loïc ROSCOUET

Pour Lamballe Terre et Mer :-

Pour la Ville de Lamballe : Jean-Luc GUYMARD

Objet : Affectation du résultat 2024

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 fait apparaître un excédent global de 617 930.48 €.

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à 2024	Résultat de 2024	Résultat de clôture de 2024
Investissement	515 281.24 €		7 987.98 €	523 269.22 €
Fonctionnement	27 388.37 €		67 272.89 €	94 661.26 €
	542 669.61 €		75 260.87 €	617 930.48 €

Il est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante au Budget Primitif 2025 :

523 269.22 € au compte 001 excédent d'investissement reporté.

94 661.26 € au compte 002 excédent d'exploitation reporté.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical :

APPROUVENT l'affectation du résultat 2024.

Vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré à Lamballe Le 4 avril 2025

Copie conforme à l'original

Certifié transmis en préfecture le 8 avril 2025

Le Président

Fabien VITEL

